Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DIRECTION DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE CIVILES
SOUS-DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS ET DES ACTEURS DU SECOURS,
BUREAU DU VOLONTARIAT, DES ASSOCIATIONS ET DES RESERVES COMMUNALES,
SECTION DU SECOURISME ET DES ASSOCIATIONS DE SECURITE CIVILE

DOCUMENT PROVISOIRE

Premiers Secours en Equipe
Niveau 2

GUIDE NATIONAL DE REFERENCE

Guide pédagogique

Approuvé par l'Observatoire national du secourisme
Commission « FORMATION »

Document destiné aux formateurs

Reproduction autorisée
pour les organismes publics habilités et les associations nationales agréées,
pour la formation aux premiers secours,
dans le cadre de la formation des acteurs du secours.

La direction de la défense et de la sécurité civiles,
Sous-direction des sapeurs-pompiers et des acteurs du secours,
Bureau du volontariat, des associations et des réserves communales
Section du secourisme et des associations de sécurité civile
Coordinateur : Eric DUFÈS

1ère édition
Dépôt légal - janvier 2006

I.S.B.N. 2-11-096228-3

DOCUMENT PROVISOIRE

Premiers Secours en Equipe
Niveau 2

Guide pédagogique

Le guide national de référence
« Premiers Secours en Equipe de niveau 2 »
a été élaboré par :

La direction de la défense et de la sécurité civiles,
Sous-direction des sapeurs-pompiers et des acteurs du secours,
Bureau du volontariat, des associations et des réserves communales,
Section du secourisme et des associations de sécurité civile,
avec le concours de l'observatoire national du secourisme.

Il peut être consulté sur le site du ministère de l'intérieur :
www.interieur.gouv.fr

DOCUMENT PROVISOIRE

Chef de projet *:*
Docteur Daniel MEYRAN
Médecin en chef (CR) du Bataillon de Marins-pompiers de Marseille
Médecin conseil national de la Croix-Rouge Française.

Coordination scientifique *:*
Professeur Pierre JOLIS
Professeur honoraire à l'Université Paris 7 – Denis Diderot
Ancien chef de Département d'Anesthésie-Réanimation
Médecin en chef (H)
Animateur de la commission formation de l'Observatoire national du secourisme.

Liste des organismes et associations dont les experts et spécialistes ont collaboré à la rédaction de ce guide :

Association nationale des centres d'enseignement de soins d'urgence

Association nationale des instructeurs et moniteurs de secourisme

Association nationale des premiers secours

Bataillon de marins-pompiers de Marseille

Brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés – Direction des risques professionnels

Croix-rouge française

Centre d'instruction santé de l'armée de terre

Electricité et gaz de France – Mission secourisme

Fédération française de sauvetage et de secourisme

Fédération nationale de protection civile

Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France

Fédération des secouristes français - Croix blanche

Fédération française des secouristes et formateurs policiers

Institut national de recherche et de sécurité

Ministère de la défense

Ministère de l'éducation nationale

Ministère de l'intérieur, Direction générale de la police nationale, Direction de la formation

Ministère délégué à la santé

Mutualité sociale agricole – Sous-direction des risques professionnels

Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte

Société nationale de sauvetage en mer

Union Nationale des Associations des sauveteurs et des secouristes de la poste et de France Télécom

DOCUMENT PROVISOIRE

Préambule

A écrire….

DOCUMENT PROVISOIRE

Sommaire

Titre 1 - Pédagogie générale ____ *7*
1- Organisation pédagogique de la formation ____ 9
2- Les techniques pédagogiques ____ 15
3- Les différentes situations envisagées et les gestes de secours réalisables ____ 17
Titre 2 - Séquences pédagogiques ____ *21*
1- L'équipier secouriste ____ 123
2- L'hygiène et l'asepsie ____ 29
3- Les bilans ____ 39
4- Les atteintes liées aux circonstances ____ 51
5- Les affections spécifiques ____ 55
6- Les comportements anormaux ____ 59
7- Les pansements et les bandages ____ 65
8- Les immobilisations ____ 75
9- Les relevages ____ 85
10- Les brancardages et le transport ____ 99
11- Les situations avec de multiples victimes ____ 111
Titre 3 - Cas concrets ____ *121*
Titre 4 - Evaluation ____ *149*
1- Modalités d'évaluation ____ 151
2- Fiches d'évaluation formative ____ 157
3- Fiche de suivi technique ____ 167
4- Fiche de contrôle continue ____ 171
Titre 5 - Annexes ____ *175*
1- Liste du matériel ____ 177
2- Diplôme de premiers secours en équipe de niveau 2 ____ 179

DOCUMENT PROVISOIRE

TITRE 1

PEDAGOGIE GENERALE

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

CHAPITRE 1

ORGANISATION DE LA FORMATION

DOCUMENT PROVISOIRE

1 BUT

La formation de Premiers Secours en Equipe de niveau 2 permet d'obtenir la compétence de **d'équipier secouriste** et a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la prise en charge d'une ou de plusieurs victimes au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours. Cette prise en charge, avec du matériel de premiers secours adapté à la situation rencontrée, à pour but de préserver l'intégrité physique de la ou des victimes en attendant le relais.

Destiné aux formateurs spécialisés dans la formation des équipiers secouristes, les guides nationaux de référence technique et pédagogique ont été rédigé par les commissions scientifique et formation de l'Observatoire national du secourisme. Ils sont composés :

- des **modalités pratiques** d'organisation de la formation,

- des **références techniques**, qui développent le contenu de la formation et qui constituent la NORME TECHNIQUE ;

- de **recommandations pédagogiques,** qui développent la démarche pédagogique à adopter pour animer une formation PSE 2 ;

- des exemples de **fiches de cas concrets**, qui facilitent l'organisation des situations d'accidents simulés et qui permettent aux participants de cette formation d'agir au côté d'un secouriste ou en équipe et avec du matériel ;

- les **fiches d'évaluation**, qui permettent de suivre les acquisitions des participants à la formation et de définir leur niveau de capacité pour leur attribuer le certificat de formation.

2 CONDITIONS D'ADMISSION

La formation PSE 2 est destinée à toute personne qui désire avoir une activité professionnelle, ou bénévole et volontaire au sein d'un organisme ou d'une association dont le secourisme est une des activités reconnues par l'état.

Pour suivre cette formation, les participants doivent posséder le certificat de PSE 2 en cours de validité.

Cette formation est aussi un préalable à toute personne qui désire suivre une formation de chef d'équipe au sein de ces mêmes organismes ou associations.

3 DUREE

3.1 Formation initiale

La formation initiale PSE 2 dure en fonction du public de participants de 30 à 35 heures de face à face pédagogique.

3.2 Formation continue

La formation continue PSE 2 rentre dans le cadre des séances annuelles de formation continue des équipiers telle qu'elle est définie dans l'arrêté circulaire du 24 mai 2000 relative à la formation continue dans le domaine des premiers secours.

4 EQUIPE D'ANIMATION

4.1 Qualifications requises

La formation PSE 2 est dispensée sous la responsabilité d'un médecin. Elle est assurée par des moniteurs de secourisme qui ont suivi un module de pédagogie appliquée à la formation de PSE 1 et 2 et à jour de leur formation continue. Le responsable de la formation peut demander la participation de personnes qui, grâce à leurs compétences particulières, peuvent participer à des apports de connaissances ou a des séances d'évaluation, comme un infirmier, un pharmacien, un psychologue ou autre.

Le médecin qui assure la direction de cette formation doit maîtriser parfaitement le sujet de par sa formation, initiale ou continue, ou par son emploi.

4.2 Nombre de formateurs

Le nombre de participants par formation doit tenir compte, du nombre de formateurs, des locaux et du matériel à disposition. Les ateliers pratiques doivent se limiter à 12 participants pour 2 formateurs.

5 OBJECTIFS

5.1 Objectif général

A l'issue de la formation, le participant doit être capable :

- au côté d'un secouriste et avec du matériel de premiers secours, de choisir, d'exécuter ou de faire exécuter correctement les gestes de premiers secours ;

- de participer au sein d'une équipe de secours et sous la responsabilité d'un chef d'équipe à la prise en charge et éventuellement au transport d'une personne victime d'un malaise, de l'aggravation d'une maladie ou d'un accident.

5.2 Objectifs de formation

Sur le terrain, après avoir suivi la formation, les participants doivent être capables avec un secouriste et du matériel de premiers secours :

DOCUMENT PROVISOIRE

1. d'assurer la sécurité adaptée et permanente des secouristes, de la victime et des autres personnes des dangers environnants, notamment du sur-accident,
2. de réaliser le bilan d'une ou de plusieurs victimes,
3. de contribuer à informer les centres de réception et de traitement de l'alerte pour mettre en œuvre les différents maillons de la chaîne de secours,
4. de réaliser ou de faire réaliser les gestes de secours adaptés et nécessaires afin de limiter l'aggravation de la victime dans l'attente d'un avis médical ou d'un renfort.
5. de surveiller une victime dans l'attente d'un relais.

Sur le terrain, après avoir suivi la formation, les participants doivent être capables d'agir en complémentarité avec les autres équipiers et sous la responsabilité d'un chef d'équipe pour :

1. assurer la prise en charge d'une personne qui présente une atteinte liée aux circonstances, une affection particulière ou un comportement anormal
2. assurer la désinfection et la protection de plaies et de brûlures en respectant les règles d'hygiène et d'asepsie,
3. immobiliser une victime qui présente un traumatisme du squelette en utilisant un ou des moyens d'immobilisation adapté,
4. assurer le relevage et l'installation d'une victime sur un moyen de transport,
5. assurer le brancardage d'une victime, son transport éventuel et sa surveillance,
6. participer à l'écoute et au soutien psychologique de la ou des victimes et de leur entourage,
7. participer à la prise en charge de multiples victimes dans l'attente de renforts,
8. participer à la prise en charge de victimes qui présentent des lésions liées à des circonstances particulières ou une affection spécifique.

DOCUMENT PROVISOIRE

6 PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation PSE 2 est composée de 11 modules de formation et un module de synthèse comportant chacun plusieurs séquences pédagogiques.

Ces différents modules permettent d'envisager les principaux gestes de secours réalisables en équipe ainsi que certaines situations particulières que peut rencontrer l'équipier.

6.1 Les étapes de la formation d'équipier secouriste

- Accueil et présentation de la formation de secouriste.
- L'équipier secouriste
- L'hygiène et l'asepsie
- Les bilans
- Les atteintes liées aux circonstances
- Les affections spécifiques
- Les comportements anormaux
- Les pansements et les bandages

- Les immobilisations
- Les relevages
- Les brancardages et le transport
- Les situations avec de multiples victimes
- Exercices de synthèse et clôture de la formation.

L'observatoire national du secourisme recommande que le module qui porte sur les bilans soit abordé en début de formation. Il permet de réaliser une synthèse de la totalité de la formation de secouriste, de développer le bilan complémentaire et la transmission du bilan réalisé par l'équipier secouriste. Les formateurs adapteront l'ordre des modules suivants en fonction des participants de la formation et de leur progression.

6.2 Les techniques pédagogiques applicables à chaque séquence pédagogique

La formation d'équipier secouriste est une formation modulaire, progressive et essentiellement pratique. Elle utilise les mêmes techniques pédagogiques que celles utilisée lors de la formation de secouriste.

7 EVALUATION

7.1 Evaluation formative

Les modalités de l'évaluation formative sont identiques à celles de la formation PSE 1 (cf. chapitre « organisation de la formation », GNR-RP formation PSE 1).

7.2 Evaluation sommative

Les modalités du contrôle continu sont identiques à celles de la formation de secouriste (cf. chapitre « organisation de la formation », GNR formation de secouriste).

Pour l'obtention du certificat, le participant doit satisfaire les conditions suivantes :

- réaliser correctement, conformément au GNR, tous les gestes de premiers secours avec ou sans matériel, en se plaçant aux différents postes s'il y a lieu (fiche de suivi des techniques) ;
- démontrer, au cours de cas concrets, son aptitude à :

  prendre en charge une victime qui présente une urgence vitale (RT5 à RT6 de la formation de secouriste) en présence d'un secouriste et avec du matériel de premiers secours ;

  agir comme équipier d'une équipe de secours sous la responsabilité d'un chef pour prendre en charge une ou plusieurs victimes.

Au cours de ces cas concrets, le participant à la formation doit atteindre les objectifs suivants :

1. assurer, participer, ou faire assurer la sécurité de l'intervention (individuelle et collective) ;
2. réaliser le bilan complet d'une victime ;
3. alerter ou faire alerter les secours public, demander du renfort et transmettre un bilan ;

DOCUMENT PROVISOIRE

4. réaliser, participer à, ou faire réaliser les gestes de premiers secours nécessaires (avec ou sans matériel) ;
5. surveiller une victime et informer ;
6. adopter une conduite à tenir conforme ;
7. appliquer les consignes et rendre compte.

L'aptitude à assurer la fonction d'équipier secouriste est évaluée par l'équipe d'animation, sous la responsabilité du médecin responsable de la formation, aux vus des résultats du contrôle continu qui attestera que le participant a atteint un niveau suffisant pour pouvoir assurer sa mission.

Ce certificat est nécessaire pour l'inscription sur liste d'aptitude à la fonction par l'autorité d'emploi.

7.3 Evaluation de la formation

L'évaluation de la formation proprement dite est réalisée par le formateur ou son organisme. Elle peut se faire à partir de l'analyse d'un questionnaire anonyme où chaque participant est invité à donner un avis sur les différents aspects de la session qu'il a suivie.

Une évaluation à distance, notamment au cours des sessions de formation continue, est indispensable.

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

CHAPITRE 2

LES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Les techniques pédagogiques sont celles de la formation PSE 1 (cf. techniques pédagogiques, GNR-RP, formation PSE 1).

Toutefois, comme de nombreux gestes de secours sont réalisables à plus de 2 secouristes, pour réaliser les démonstrations pratiques le formateur doit adapter sa technique pédagogique et se faire aider par les participants de la formation. C'est la **démonstration dirigée** dont la description est donnée ci-après.

La formation est placée sous la responsabilité du médecin et réalisée par des formateurs habilités, c'est à dire titulaires du brevet national de moniteur de premiers secours, du module de pédagogique appliqué à la formation de secouriste et d'équipier secouriste, à jour de leur formation continue.

Il est recommandé que le(s) formateur(s) enseignant les modules suivants puisse demander le concours de personnes compétentes et d'expérience en qualité d'expert pour préparer et/ou pour animer tout ou partie du module.

- **Module « l'hygiène et l'asepsie » : un(e) infirmier(e) et/ou un pharmacien.**
- **Modules « les bilans », « les atteintes liés aux circonstances » et « les affections spécifiques » : un médecin et/ou un(e) infirmier(e).**
- **Modules « les troubles du comportement » : un professionnel de la santé mentale (psychologue, psychiatre…) ou un médecin.**

DOCUMENT PROVISOIRE

La démonstration pratique dirigée

Technique pédagogique permettant une **activité d'apprentissage**.

La démonstration pratique dirigée permet l'apprentissage d'une action réalisée à plusieurs alors que les formateurs ne sont pas assez nombreux pour montrer eux même cette action. Cette dernière pourra être réalisée en partie par les apprenants qui seront dirigés par les formateurs.

<u>But</u>

1. Permet d'acquérir un savoir-faire.
2. Réaliser une technique à plusieurs.
3. Maintient l'attention du participant.
4. Fait découvrir puis reproduire les gestes et simule les opérations.

<u>Déroulement</u>

Formateur	Participant
1.- introduction : Annoncer le thème et indiquer l'objectif de l'action ou de la manœuvre à réaliser.	Ecouter
2.- Présentation de l'action - Positionner successivement les intervenants (participants de la formation) et leur indiquer les différentes étapes de l'action, les gestes à réaliser. - Indiquer les points clés des gestes et les justifier. - Le formateur peut s'aider d'outil pédagogique (transparent, vidéo…) ou montrer chacune des étapes du geste.	Ecouter et se positionner
3.- Reformulation par les participants : - demander aux participants de reformuler les différentes étapes de l'action qu'ils auront à réaliser pour s'assurer de leur compréhension. - Réajuster - Répondre aux questions	Reformuler les différentes étapes de l'action à réaliser Ecouter Poser des questions
4.- Réalisation de l'action Demander aux participants de réaliser l'action décrite. Cette manœuvre peut être réalisée plus lentement que de réalité pour permettre au formateur de rectifier dans l'action. Assurer sa coordination et la sécurité des intervenants en donnant les ordres nécessaires.	Réaliser l'action demandée, décrite et expliquée. Observer et visualiser l'ensemble de l'action ou de la manœuvre de secours (participants à la formation qui ne réalisent pas l'action).
5.- Evaluation Evaluer l'action réalisée : qualité des gestes, difficultés rencontrées, risques particuliers… Demander aux participants s'ils ont des questions à poser sur les gestes et les techniques démontrées. Recommencer l'enchaînement des gestes en temps réel	Poser des questions. Répondre aux questions, exprimer son sentiment sur l'action. Recommencer l'enchaînement en temps réel

DOCUMENT PROVISOIRE

CHAPITRE 3

LES DIFFERENTES SITUATIONS ENVISAGEES ET LES GESTES DE SECOURS REALISABLES

Situations	Gestes qui nécessitent un apprentissage	RT
Module 1 : l'équipier secouriste	1. Identifier le matériel nécessaire à une mission de premiers secours.	RT 1
Module 2 : L'hygiène et l'asepsie - L'équipier arrive sur une intervention. Une victime est présente.	2. Eliminer les déchets produits en intervention. 3. Nettoyer et désinfecter un véhicule de premiers secours ou un local 4. Nettoyer et désinfecter le matériel de secours réutilisable.	RT 2 FT 2.1 FT 2.2 FT 2.3
Module 3 : Les bilans - L'équipier arrive sur une intervention. Une victime est présente.	5. Réaliser le bilan circonstanciel d'une intervention. 6. Réaliser le bilan d'urgence vitale d'une victime. 7. Mesurer la pression artérielle. 8. Mesurer la saturation capillaire en oxygène. 9. Réaliser le bilan complémentaire d'un malade et d'un traumatisé. 10. Mesurer la température corporelle. 11. Transmettre le bilan d'une victime. 12. Assurer la surveillance d'une victime dans l'attente d'un relais.	RT 3 FT 3.1 FT 3.2 FT 3.3
Module 4 : les atteintes particulières - Une personne est victime d'un traumatisme ou d'une lésion particulière.		RT 4
Module 5 : les affections spécifiques - Une personne présente une affection ou une maladie spécifiques.	13. Aider à la prise d'un médicament par voie orale et à l'aide d'un pulvérisateur.	RT 5 FT 5.1
Module 6 : Les troubles du comportement - Une personne ou une victime présente un trouble ou une modification du comportement.		RT 6

DOCUMENT PROVISOIRE

Situations	Gestes qui nécessitent un apprentissage	RT
Module 7 : Les pansements et les bandages		RT 7
- La victime présente une atteinte de la peau (plaies ou brûlures) qui nécessite une protection.	14. Mettre en place un pansement adhésif. 15. Mettre en place un pansement individuel, de type « C » ou un pansement d'urgence. 16. Mettre en place un pansement stérile ou un drap ou un champ stérile.	FT 7.1
- La victime présente une brûlure qui nécessite une protection. - La victime présente une atteinte de la peau (plaies ou brûlures) protéger par un pansement qui doit être maintenu.	17. Maintenir un pansement à l'aide d'une bande au niveau d'un segment de membre. 18. Maintenir un pansement à l'aide d'une bande au niveau du front ou du cuir chevelu. 19. Maintenir un pansement à l'aide d'une bande au niveau du thorax. 20. Maintenir un pansement à l'aide d'un filet tubulaire au niveau d'un segment de membre.	FT 7.2 FT 7.3 FT 7.3
- La victime présente une section de membre.	21. Maintenir un pansement à l'aide d'un filet tubulaire au niveau du front et de la nuque. 22. Maintenir un pansement à l'aide d'un filet tubulaire au niveau de la main ou du pied. 23. Utiliser un lot « membre arraché ou sectionné ».	FT 7.4
Module 8 : Les immobilisations		RT 8
- La victime présente un traumatisme avec déformation d'un segment de membre qui doit être immobilisé après avis médical.	24. Réaligner un avant bras ou un poignet déformé. 25. Réaligner une jambe ou une cheville déformé.	FT 8.1
- La victime, allongée sur le dos, présente un traumatisme du rachis qui nécessite un maintien.	26. Maintenir la tête de la victime en position neutre (victime allongée consciente et inconsciente) 27. Placer la tête de la victime en position neutre et la maintenir à 2 mains (victime allongée)	FT 8.2 FT 8.1
- La victime, assise, présente un traumatisme de la colonne vertébrale et doit être immobilisée.	28. Mettre en place un collier cervical (victime allongée). 29. Placer la tête de la victime en position neutre et la maintenir à 2 mains (victime debout ou assise) 30. Mettre en place un collier cervical (victime assise ou debout).	FT 8.2 FT 8.3 FT 8.4
- La victime, allongée, présente un traumatisme de la colonne vertébrale et doit être immobilisée.	31. Mettre en place une attelle cervico-thoracique (victime assise) 32. Immobiliser une victime sur un plan dur avec un immobilisateur de tête (victime allongée sur le dos) 33. Retourner et immobiliser une victime sur un plan dur avec un immobilisateur de tête	FT 8.5 FT 8.4

DOCUMENT PROVISOIRE

Situations	Gestes qui nécessitent un apprentissage	RT
- La victime, debout, présente un traumatisme de la colonne vertébrale et doit être immobilisée. - La victime présente un traumatisme du membre supérieur - La victime présente un traumatisme du membre inférieur.	(victime allongée sur le ventre) 34. Immobiliser une victime sur un matelas immobilisateur à dépression (victime allongée sur le dos) 35. Immobiliser une victime sur un plan dur et l'allonger (victime debout) 36. Mettre en place une attelle de membre (avant bras et poignet). 37. Mettre en place une attelle de membre (jambe et cheville) 38. Mettre en place une attelle en traction (*option*)	FT 8.6 et 8.7 FT 8.8
Module 9 : Les relevages - La victime (malade ou blessé léger) doit être installée sur un moyen de transport. - La victime (malade ou blessé léger) doit être transférée du lit sur un brancard. - La victime, suspecte d'un traumatisme de la colonne vertébrale doit être transférée sur un moyen d'immobilisation et de transport. - La victime, en position d'attente (PLS, assise, semi-assise, jambes pliées) doit être transférée sur un moyen d'immobilisation et de transport (brancard ou chaise de transport).	39. Préparer un dispositif de portage (brancard, chaise de transport…). 40. Relever une victime à 3 équipiers porteurs « le pont néerlandais à 3 ». 41. Relever une victime à 3 équipiers porteurs et 1 aide « le pont simple ». 42. Arrimer une victime sur un brancard. 43. Relever une victime à l'aide d'une alèse portoir 44. Transférer une victime du lit au brancard à 3 équipiers porteurs « la cuillère à 3 ». 45. Relever une victime à 4 équipiers porteurs « le pont néerlandais à 4". 46. Relever une victime à 4 équipiers porteurs et 1 aide « le pont amélioré ». 47. Relever une victime à 3 ou 4 équipiers en utilisant un brancard cuillère. 48. Relever une victime en PLS avec la méthode du pont simple 49. Relever une victime en position « jambes pliées » avec la méthode du pont néerlandais à 3 50. Relever une victime en position demi-assise avec la méthode du pont simple 51. Transférer une victime assise sur une chaise de transport à 3 équipiers.	RT 9 FT 9.1 FT 9.2 FT 9.7 FT 9.3 FT 9.2 FT 9.4 FT 9.5 FT 9.6
Module 10 : Les brancardages et le transport - La victime (malade ou blessé) installée et arrimée sur un brancard doit être transportée sur un terrain plat. - La victime (malade ou blessé) installée et arrimée sur un	52. Départ, marche et arrêt du brancard à 3 équipiers à bout de bras. 53. Départ, marche et arrêt du brancard à 4 équipiers à bout de bras. 54. Départ, marche et arrêt d'un chariot brancard à 4 équipiers à bout de bras. 55. Franchissement d'un obstacle à 3 équipiers. 56. Franchissement d'un obstacle à 4	RT 10 FT 10.1 FT 10.2 FT 10.3 FT 10.4

DOCUMENT PROVISOIRE

Situations	Gestes qui nécessitent un apprentissage	RT
brancard doit être transportée au travers d'un obstacle. - La victime (malade ou blessé léger) installée et arrimée sur une chaise de transport doit être transportée. - La victime (malade ou blessé) installée et arrimée sur un brancard doit être chargée dans un VPS.	équipiers. 57. Brancardage à travers un passage étroit. 58. Brancardage dans une pente ou un escalier à 3 équipiers. 59. Brancardage dans une pente ou un escalier à 4 équipiers. 60. Transport d'une victime sur une chaise de transport à 3 équipiers. 61. Chargement d'un brancard dans un véhicule de premiers secours. 62. Chargement d'un chariot brancard dans un véhicule de premiers secours.	FT 10.5 FT 10.6 FT 10.7
Module 11 : Les situations avec de multiples victimes	63. Assurer le repérage secouriste de plusieurs victimes	RT 11
Module 11 : Exercices de synthèse et clôture de la formation.		RT GNR secouriste et équipier secouriste

DOCUMENT PROVISOIRE

TITRE 2

SEQUENCES PEDAGOGIQUES

DOCUMENT PROVISOIRE

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

MODULE 1

L'EQUIPIER SECOURISTE

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 1 h**

Indiquer le rôle et les responsabilités d'un équipier secouriste

2 séquences

Séquence 1 : **Rôle et responsabilité d'un équipier secouriste**

Séquence 2 : **Equipement nécessaire à une mission de secours**

Séquence 1 : Rôle et responsabilités de l'équipier secouriste

Justification

La connaissance parfaite de son rôle permet à l'équipier secouriste d'exercer sa mission correctement.

Durée

20 minutes au maximum

Références

RT 1 : l'équipier secouriste

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Rechercher les différentes taches qu'un équipier secouriste est amené à accomplir lorsqu'il est accompagné d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours. En déterminer son rôle.

Conditions de réalisation

- En groupe, animé par le formateur, avec les autres participants

Critères de réussite

- les tâches qui définissent la mission de l'équipier secouriste au côté d'un secouriste ou au sein d'une équipe de secours sont identifiées,
- le rôle et la responsabilité de l'équipier secouriste sont précisés.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Tour de table	○ Demander à tour de rôle à chaque participant de donner une tâche de l'équipier secouriste au côté d'un secouriste puis au sein d'une équipe de secours et de l'expliquer. ○ Effectuer une synthèse en listant les tâches découvertes et en complétant par celles qui n'ont pas été abordées.	5 min
Exposé	○ Définir le rôle et la responsabilité de l'équipier secouriste.	15 min

IMPORTANT

Ce premier module est le module introductif de la formation d'équipier secouriste. Il n'existe pas d'évaluation des participants a son issue. Les formateurs veilleront à partir des références techniques proposées, des textes législatifs ministériels et des textes associatifs correspondants d'adapter cette séquence pédagogique aux conditions d'emploi de l'équipier au sein de son organisme ou de son association.

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Equipement nécessaire à une mission de secours

Justification

L'équipier secouriste est susceptible au sein de son organisme ou association d'assurer des missions au sein d'une équipe de secours. Il doit connaître le matériel nécessaire pour assurer sa mission, notamment en assurer son inventaire.

Durée

40 minutes au maximum

Références

RT 1 : l'équipier secouriste

Fiche d'inventaire d'un poste de secours ou d'un véhicule de premiers secours (VSAV ou VPSA).

Matériel pédagogique

- Matériel d'un poste de secours.
- Matériel d'un véhicule de premiers secours (VSAV ou VPSA).

Action à réaliser

Identifier le matériel nécessaire à la mission de secours

Conditions de réalisation

- Après une présentation des matériels de la mission de secours.
- A partir d'une liste de matériel

Critères de réussite

- Identifier correctement dans la structure de secours le matériel listé dans la fiche.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Questions-réponses	○ Présenter le thème de la séquence, son objectif et le travail à réaliser. ○ Demander aux participants : « *Quel est le matériel de premiers secours nécessaire à un équipier lors d'une mission en équipe de secours ?* ». ○ Le formateur veillera à faire émerger les représentations de chaque participant.	10 min
Démonstration	○ Présenter l'ensemble du matériel de secours nécessaire à réaliser une mission en équipe. ○ Indiquer pour chaque appareil nouveau son nom et sa fonction. ○ Préciser que l'utilisation de chaque nouvel appareil non encore connu sera abordée au fur et à mesure tout au long de la formation.	15 min
Reformulation	<u>En groupe de 3 ou 4 participants</u> ○ A partir d'une liste de matériel, les participants doivent identifier le matériel nécessaire à la mission de secours et indiquer sa fonction	15 min

<u>IMPORTANT</u>

Ce premier module est le module introductif de la formation d'équipier secouriste. Il n'existe pas d'évaluation des participants a son issue. Les formateurs veilleront à partir des références techniques proposées, des textes législatifs ministériels et des textes associatifs correspondants d'adapter cette séquence pédagogique aux conditions d'emploi de l'équipier au sein de son organisme ou de son association.

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 2

HYGIENE ET ASEPSIE

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 2 h 20**

Appliquer les règles d'hygiène et d'asepsie.

4 séquences

Séquence 1 : identifier les principes de transmission des maladies infectieuses et énumérer les précautions à prendre pour limiter leur transmission.

Séquence 2 : identifier un accident d'exposition au sang et appliquer la procédure de soins immédiats.

Séquence 3 : identifier les différents types de déchets produits en intervention et les conditionner dans les contenants adaptés.

Séquence 4 : réaliser les techniques de nettoyage et de désinfection d'un véhicule ou d'un local et du matériel de secours réutilisable.

Séquence 1 : identifier les principes de transmission des maladies infectieuses et énumérer les précautions à prendre pour limiter leur transmission

Justification

L'équipe de secouristes ignore l'affection que présente la victime prise en charge. Pour limiter le risque de transmission d'infection entre la victime et les secouristes, il faut systématiquement prendre des précautions « standards », voire « particulières » dans certaines situations spécifiques.

Durée

25 minutes au maximum

Références

RT 2 : hygiène et asepsie

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Identifier les principes de transmission des maladies infectieuses.

Enumérer les précautions à prendre pour limiter leur transmission.

Conditions de réalisation

- En groupe, animé par le formateur, avec les autres participants

Critères de réussite

- Les principes de transmission des maladies infectieuses sont identifiés.
- Les précautions à prendre pour limiter leur transmission sont énumérées.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Etude de cas	A partir du vécu des participants, les amener à : o identifier les principes de transmission des principales maladies infectieuses. o énumérer les précautions à prendre pour limiter leur transmission.	10 min
Exposé	A partir des éléments retrouvés, compléter les principes de transmission des principales maladies infectieuses et les précautions à prendre pour limiter leur transmission.	15 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : identifier un accident d'exposition au sang et appliquer la procédure de soins immédiats

Justification

Le sang et les liquides biologiques peuvent véhiculer des agents infectieux divers et plus particulièrement des virus (VIH, VHB, VHC) qui présentent des risques plus importants pour l'équipier secouriste en cas d'exposition percutanée avec effraction cutanée par un objet piquant, tranchant ou coupant ou par simple contact avec contact avec la peau ou les muqueuses.

Durée

25 minutes au maximum

Références

RT 2 : hygiène et asepsie

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Kit AES

Action à réaliser

Prévenir les accidents d'exposition au sang.

Identifier un accident d'exposition au sang.

Appliquer la procédure de soins immédiats en cas d'accident d'exposition au sang.

Conditions de réalisation

- En groupe, animé par le formateur, avec les autres participants

Critères de réussite

- Enumérer les conditions, les risques et les moyens de prévention des accidents d'exposition au sang.
- Mettre en œuvre la procédure de soins immédiats en cas d'accident d'exposition au sang.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Etude de cas	A partir du vécu des participants, les amener à énumérer : o les conditions, o les risques, o les moyens de prévention des accidents d'exposition au sang.	10 min
Exposé	A partir des éléments retrouvés, compléter les conditions, les risques et les moyens de prévention des accidents d'exposition au sang.	15 min

Cas concrets	A distance, intégrer dans des cas concrets portant sur d'autres thèmes (hémorragie, plaies,…) des cas d'exposition au sang par l'un des équipiers. Diversifier les conditions d'expositions au sang : projections de sang ou de liquide biologique sur les muqueuses, piqure septique, rupture de protection (gants percés, chute des lunettes,…).	

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : identifier les différents types de déchets produits en intervention et les conditionner dans les contenants adaptés

Justification

Au cours d'une intervention de secours à personnes, certains gestes techniques créent des déchets particuliers qui présentent un risque pour le secouriste et son entourage. Ces déchets nécessitent une prise en charge particulière au niveau du stockage, de la manipulation et de l'élimination.

Durée

30 minutes au maximum

Références

RT 2 : hygiène et asepsie

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Identifier les différentes catégories de déchets de soins, et les contenants correspondants.

Réaliser le tri sélectif des différents déchets de soins dans les contenants adaptés.

Conditions de réalisation

- En groupe, animé par le formateur, avec les autres participants

Critères de réussite

- Le tri des différents déchets de soins dans les contenants est correct.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé interactif	Préciser et justifier : o les différentes catégories de déchets de soins, o les contenants correspondants, o la réglementation pour la collecte des déchets de soins.	15 min
Exercice en binôme	A partir de différents déchets de soins simulés, les participants doivent effectuer un tri sélectif correct.	15 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4 : réaliser les techniques de nettoyage et de désinfection d'un véhicule ou d'un local et du matériel de secours réutilisable

Justification

Au cours d'une intervention de secours à personnes, les véhicules, locaux et matériels peuvent être contaminés et source de contamination pour les équipiers et les futures victimes prises en charge. Pour éviter toute contamination, les équipiers doivent mettre en œuvre les procédures et techniques de nettoyage et de désinfection.

Durée

1 heure

Références

RT 2 : hygiène et asepsie

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Identifier les différents types de produits utilisés dans les procédures et techniques de nettoyage et de désinfection ainsi que leurs précautions d'utilisation.

Nettoyer et désinfecter un véhicule de premiers secours ou un local.

Nettoyer et désinfecter le matériel de secours réutilisable.

Conditions de réalisation

- En groupe, animé par le formateur, avec les autres participants

Critères de réussite

- Les protocoles de nettoyage et de désinfection sont respectés et appliqués correctement.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé interactif	Identifier et énumérer: les différents types de produits utilisés ainsi que leurs précautions d'utilisation.	15 min
Démonstration commentée	Réaliser une D.C sur le nettoyage et la désinfection : - d'une cellule sanitaire et/ou d'un local . - du matériel de secours réutilisable	15 mn
Apprentissage	Réaliser deux ateliers pratiques : Atelier 1 :: nettoyage et désinfection :- d'une cellule sanitaire et/ou d'un local. Atelier 2 : : nettoyage et désinfection du matériel de secours réutilisable	3O mn

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 3

LES BILANS

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 3 h 30 min**

Réaliser et transmettre le bilan d'une victime

2 séquences

Séquence 1 : Réaliser le bilan circonstanciel d'une intervention

Séquence 2 : Réaliser le bilan d'urgence vitale et demander un avis médical

Séquence 3 : Réaliser le bilan complémentaire d'une victime

Séquence 4 : Transmettre le bilan d'une victime et assurer sa surveillance

Séquence 1 : Réaliser le bilan circonstanciel d'une intervention

Justification

Le bilan circonstanciel d'une intervention permet de déterminer la nature de l'intervention, d'assurer sa sécurité, de demander des moyens complémentaires en renfort et de compléter ou de corriger les informations de départ.

Durée

35 minutes au maximum

Références

RT 3 : les bilans

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Matériel de simulation éventuellement

Action à réaliser

Réaliser un bilan circonstanciel d'une intervention.

Conditions de réalisation

- Après une présentation par le formateur des différentes étapes du bilan,
- A partir d'une situation décrite ou visualisée.

Critères de réussite

- Détermine la nature de l'intervention
- Réalise une recherche de risques
- Demande si nécessaire des renforts
- Contrôle et complète les informations de départ

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Introduction	○ Le formateur présente aux participants les différentes étapes du bilan.	5 min
Etude de cas	○ Le formateur décrit ou présente (vidéo, photos ou simulation) un situation d'accident impliquant une ou deux victimes. ○ Pour cette situation, il précise les informations de départ données à l'équipe d'intervention. ○ Il demande aux participants de relever les informations qui peuvent jouer un rôle dans l'action de l'équipe ou de renforts éventuels. ○ Le formateur doit arriver à classer ces informations en 4 catégories, celles qui permettent : - de déterminer la nature de l'intervention - de rechercher la présence d'un risque ou danger, - de demander un renfort, - de compléter ou corriger les informations de départ.	10 min
Exposé	○ Le formateur réalise la synthèse en précisant le rôle, l'importance et les différents éléments du bilan circonstanciel. Il indique que le bilan circonstanciel est systématique et réalisé dés l'arrivée de l'équipe sur les lieux.	10 min
Exercice d'application	○ Montrer une photo ou un dessin d'accident et indiquer les informations de départ données à l'équipier. ○ Demander aux participants de la formation d'élaborer puis de transmettre au formateur un bilan circonstanciel. ○ Evaluer le bilan transmis.	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Réaliser le bilan d'urgence vitale et demander un avis médical

Justification

Le bilan d'urgence vitale a pour but de rechercher une détresse vitale qui menace immédiatement et à très court terme la vie de la victime et qui nécessite la mise en œuvre rapide de gestes de premiers secours avant toute autre action.

Durée

45 minutes au maximum

Références

RT 3 : les bilans

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Oxymètre de pouls, tensiomètre.
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Réaliser l'examen et le bilan d'urgence d'une victime.

Conditions de réalisation

- Sur une victime simulée qui présente une détresse vitale.

Critères de réussite

- **Observe** la victime pour identifier une obstruction brutale des voies aériennes ou une hémorragie externe
- **Ecoute** la victime pour identifier une inconscience ou la plainte principale de la victime
- **Recherche** :
  - chez une victime inconsciente la présence ou l'absence de respiration et de signes de circulation,
  - chez une victime consciente la présence d'une détresse vitale (7 points : neurologique, respiratoire, circulatoire)

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Questions-réponses	A partir des exemples issus de la formation secouriste, retrouver les composantes du bilan vital Observer : - Identifier une obstruction brutale des voies aériennes - Rechercher une hémorragie externe Ecouter : - Rechercher une inconscience - Identifier la plainte principale d'une victime consciente Rechercher : - Rechercher un arrêt de la respiration - Rechercher l'absence de signes de circulation - Rechercher les 7 signes de détresses vitales Indiquer que le rôle du bilan d'urgence vitale est de rechercher une détresse qui nécessite des gestes de secours immédiats et la demander immédiate de l'avis médical.	10 min
Démonstration commentée	Réaliser une démonstration commenté d'un examen et du bilan d'urgence. Indiquer que l'équipier secouriste peut utiliser des appareils capables de mesurer la pression artérielle et la saturation en oxygène du sang de la victime. Ces paramètres complètent le bilan d'urgence vitale et transmis au médecin régulateur l'aident dans sa prise de décision. Pour chaque appareil : - préciser son intérêt, - présenter le matériel, - montrer son utilisation, - indiquer ses limites.	20 min
Apprentissage	En 2 groupes les participants peuvent : groupe 1 : réaliser l'examen et le bilan d'urgence d'une victime (consciente) groupe 2 : réaliser la mesure de la pression artérielle et de la saturation en oxygène du sang.	15 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : Réaliser le bilan complémentaire

Justification

Le bilan complémentaire a pour but d'analyser les plaintes et les lésions présentés par un malade ou un traumatisé pour demander un avis médical.

Durée

1 heure et 10 minutes

Références

RT 3 : les bilans

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Thermomètre (optionnel)
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Réaliser l'examen et le bilan complémentaire d'une victime et demander un avis médical.

Conditions de réalisation

- Sur une personne qui simule un malade ou un blessé qui présente des lésions après un traumatisme (détresse vitale exclue).

Critères de réussite

- **Interroge** la victime pour :
  - rechercher le mécanisme de l'accident,
  - analyser la plainte de la victime,
  - rechercher les antécédents.
- **Examine** la victime pour :
  - rechercher des signes visibles…
  - rechercher les lésions.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Travail de groupe avec synthèse	Enumérer au tableau les éléments à rechercher chez une victime qui présente un malaise (sans détresse vitale), Interroge : - analyse la plainte de la victime (PQRST), - recherche les antécédents (MHTA). Recherche : - asymétrie de la face, - anomalie d'extension des membres supérieurs, - anomalie de la parole. - les signes visibles à l'endroit où se plaint la victime, Indiquer que l'objectif de l'examen complémentaire d'un malade est d'analyser ses plaintes et de rechercher les signes visibles pour demander un avis médical.	15 min
Démonstration commentée	Réaliser une démonstration commenté d'un examen complémentaire d'un malade. Indiquer que l'équipier secouriste peut être amené à utiliser un thermomètre pour mesurer la température de la victime. Comme pour la mesure de la pression artérielle et de la saturation capillaire en oxygène complètent le bilan vital, la température complète le bilan complémentaire d'une victime et transmis au médecin régulateur l'aide dans sa prise de décision. Montrer comment prendre la température d'une victime à l'aide d'un thermomètre	5 min
Apprentissage	En 2 groupes les participants peuvent : groupe 1 : réaliser l'examen complémentaire d'une victime (consciente) groupe 2 : réaliser la mesure de la température de la victime (optionnel).	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Travail de groupe avec synthèse	Enumérer au tableau les éléments à rechercher chez une victime qui présente un,traumatisme (sans détresse vitale) : Interroge : - identifie le mécanisme de l'accident - identifie les plaintes - recherche les antécédents (MHTA). Examine : - contusion, - déformation, - gonflement, - plaie, - brûlures… Indiquer que le rôle du bilan complémentaire chez un traumatisé est d'identifier la violence de l'accident, d'identifier les lésions pour demander un avis médical et ne pas aggraver la victime lors de sa prise en charge.	15 min
Démonstration commentée	Montrer comment examiner et réaliser un bilan complémentaire d'une personne victime d'un traumatisme	10 min
Apprentissage	En 2 groupes les participants réalisent le bilan complémentaire d'une victime qui présente un traumatisme.	15 min

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4: Transmettre le bilan d'une victime et assurer sa surveillance

Justification

La transmission du bilan d'une victime au médecin régulateur est indispensable dans la prise en charge d'une victime. La surveillance permet d'adapter les gestes de secours à l'évolution de l'état de la victime et de transmettre cette évolution au médecin régulateur.

Durée

1 heure

Références

RT 3 : les bilans

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Fiche bilan
- Fiches de cas concret
- Fiches d'évaluation

Action à réaliser

Transmettre le bilan d'une victime et assurer sa surveillance en attendant un relais.

Conditions de réalisation

- Sur une personne qui simule un malade ou un blessé qui présente des lésions après un traumatisme (détresse vitale exclue).

Critères de réussite

- **Transmet le bilan :**
  - donner l'age approximatif de la victime et son sexe,
  - indiquer les circonstances de l'accident ou de la maladie,
  - préciser la plainte principale,
  - indiquer son état de conscience et la présence d'hémorragie,
  - donner les informations concernant l'état de ses fonctions vitales,
  - indiquer les signes et les lésions découvertes,
  - préciser les antécédents de la victime,
  - donner les renseignements concernant les gestes de secours réalisées ou en cours d'exécution.
- **Surveille** la victime :
  - parle à la victime et la réconforte,
  - recherche une modification de ses plaintes,
  - apprécie régulièrement l'aspect de sa peau,
  - contrôle régulièrement la fréquence respiratoire et cardiaque

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Questions-Réponses	Demander aux participants : « Que transmettre comme information après un bilan complémentaire et à qui ? » « Comment surveiller une victime en attendant un relais médical ? »	10 min
Exposé	A partir du tour de table précédent, indiquer les éléments que doit transmettre l'équipier lors du bilan et préciser les modalités de surveillance d'une victime. Présenter la fiche bilan utilisée par l'association ou l'organisme	5 min
Cas concrets	Réaliser plusieurs cas concrets ou l'équipier est amené à réaliser le bilan complet d'une victime d'un malaise ou d'un traumatisme, sa transmission, et à surveiller la victime qui peut éventuellement s'aggraver ou nécessiter des gestes de secours complémentaires.	45 min

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 4

LES ATTEINTES LIEES AUX CIRCONSTANCES

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 4 h**

Prendre en charge une victime d'une atteinte liées aux circonstances

9 séquences

Séquence 1 : Prendre en charge une personne victime d'une morsure ou d'une piqûre.

Séquence 2 : Prendre en charge une personne victime d'un accident électrique.

Séquence 3 : Prendre en charge une personne victime d'une noyade.

Séquence 4 : Prendre en charge une personne victime d'une intoxication.

Séquence 5 : Prendre en charge une personne victime d'un effet de souffle (Blast).

Séquence 6 : Prendre en charge une personne victime d'une compression prolongée des muscles (crush).

Séquence 7 : Prendre en charge une personne victime d'une exposition prolongée à la chaleur

Séquence 8 : Prendre en charge une personne victime d'un accident dû au froid

Séquence 9 : Prendre en charge une personne victime d'une pendaison

Séquence 1 à 9 : Prendre en charge une personne victime d'une atteinte liés aux circonstances

Justification

Les atteintes liés aux circonstances peuvent entraîner un risque parfois vital pour la victime ou l'entourage si une conduite adaptée n'est pas mise en place.

Durée

20 minutes par séquence environ

Références

RT 4: Les atteintes liées aux circonstances

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Matériel de simulation éventuellement
- Fiche de cas concret
- Fiche d'évaluation
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Réaliser la prise en charge d'une personne présentant une atteinte liée aux circonstances.

Conditions de réalisation

- en groupe

Critères de réussite

- Identifier le risque et ses conséquences
- Protéger si nécessaire
- Adopter des gestes et une conduite à tenir adaptée
- demander un avis ou un renfort médical et appliquer les consignes
- Rassurer la victime et la surveiller

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Etude de cas **ou** **questions/réponses**	A partir du vécu des participants ou d'un support ou de questions, amener les participants à identifier les signes, les risques et les principes de la conduite à tenir.	5 min X 9
Exposé	Compléter et apporter les informations nécessaires à la compréhension de la situation et de la conduite à tenir.	10 min X 9
Cas concrets	Réaliser plusieurs cas concrets où l'équipier secouriste est amené à réaliser la prise en charge d'une victime présentant une atteinte liée aux circonstances. Le choix et le nombre des cas concrets seront adaptés à l'activité opérationnelle de l'organisme ou de l'association.	60 min

Ces séquences peuvent être enseignées en utilisant différentes techniques pédagogiques (exposés, études de cas, questions-réponses, cas concrets, …).

Elles peuvent être enseignées de façon continue ou non, entrecoupée d'exercice de mise en application sous la forme de cas concret.

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 5

LES AFFECTIONS SPECIFIQUES

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 2 h**

Prendre en charge une victime d'une affection spécifique

5 séquences

Séquence 1 : Prendre en charge un malade qui présente une crise convulsive.

Séquence 2 : Prendre en charge un diabétique qui présente un malaise.

Séquence 3 : Prendre en charge une personne qui présente une crise d'asthme.

Séquence 4 : Prendre en charge une personne victime d'une réaction allergique.

Séquence 5 : Prendre en charge une femme enceinte (accouchement et fausse couche).

Séquence 1 à 5 : Prendre en charge une personne victime d'une affection spécifique

Justification

Les affections spécifiques peuvent entraîner un risque vital pour la victime si une conduite adaptée n'est pas mise en place notamment l'administration d'un médicament particulier.

Durée

20 minutes par séquence environ

Références

RT 5: Les affections spécifiques

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Matériel de simulation éventuellement
- Fiche de cas concret
- Fiche d'évaluation
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Réaliser la prise en charge d'une personne présentant une affection spécifique.

Conditions de réalisation

- en groupe

Critères de réussite

- Identifier l'affection et ses conséquences
- Adopter des gestes et une conduite à tenir adaptée
- Demander un avis médical et respecter les consignes
- Respecter les règles d'administration d'un médicament si nécessaire
- Rassurer la victime et la surveiller

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Etude de cas **ou** **questions/réponses**	A partir du vécu des participants ou d'un support ou de questions, amener les participants à identifier les signes, les risques et les principes de la conduite à tenir.	5 min X 5
Exposé	Compléter et apporter les informations nécessaires à la compréhension de l'affection spécifique et de la conduite à tenir. Indiquer les règles précises de l'administration d'un médicament par un équipier secouriste et comment administrer un médicament par pulvérisation.	10 min X 5
Cas concrets	Réaliser plusieurs cas concrets où l'équipier secouriste est amené à réaliser la prise en charge d'une victime présentant une affection spécifique. Le choix et le nombre des cas concrets seront adaptés à l'activité opérationnelle de l'organisme ou de l'association.	60 min

Ces séquences peuvent être enseignées en utilisant différentes techniques pédagogiques (exposés, études de cas, questions-réponses, cas concrets, …).

Elles peuvent être enseignées de façon continue ou non, entrecoupée d'exercice de mise en application sous la forme de cas concret.

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 6

LES COMPORTEMENTS ANORMAUX

ET LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 2 h 30**

Prendre en charge une personne qui présente un comportement anormal ou une souffrance psychique.

2 séquences

Séquence 1 : Prendre en charge une personne ou une victime qui présente un comportement anormal ou une souffrance psychique.

Séquence 2 : Conduites à tenir particulières

Séquence 1 : Prendre en charge une personne ou une victime qui présente un comportement anormal ou une souffrance psychique

Justification

L'équipier secouriste peut et doit contribuer à prévenir et soulager tout comportement anormal ou toute souffrance psychique qui peut être le fait d'un traumatisme, d'une maladie, d'une prise de toxique ou d'un stress important

Durée

1 heure et 10 min

Références

RT 6: Les comportements anormaux et la souffrance psychique

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Fiche de cas concret
- Fiche d'évaluation

Action à réaliser

Indiquer l'attitude à adopter devant une personne ou une victime qui présente un comportement anormal ou une souffrance psychique.

Conditions de réalisation

- en groupe

Critères de réussite

- Indique les principes généraux de l'action de secours.
- Adopte une attitude professionnelle
- Reconnaît les différentes attitudes d'écoute

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Etude de cas **ou** **questions/réponses**	A partir du vécu des participants ou d'un support vidéo ou de questions, amener les participants à identifier les différents comportements anormaux ou mode d'expression d'une souffrance psychique que l'équipier peut rencontrer. Demandez leur dans quelles circonstances un comportement anormal ou une souffrance psychique peut apparaître et, selon eux, qu'elle attitude et quelle aide est susceptible d'apporter un équipier.	20 min
Exposé	Compléter et apporter les informations nécessaires à la compréhension d'un comportement anormal ou d'une souffrance psychique des troubles du comportement. Préciser la définition, les causes, les différentes formes de comportement anormal ou de souffrance psychique. Indiquer que bien souvent une souffrance psychique est toujours présente lorsqu'ils sont amenés à prendre en charge une victime et qu'il s'agit le plus souvent d'un phénomène naturel et pas forcement une affection psychiatrique. Indiquer les principes généraux de l'action de l'équipier. Rappeler les principes d'un comportement « professionnel » et développer les différentes attitudes que peut adopter un équipier en indiquant pour chacune les avantages et les inconvénients.	20 min

Pendant cette séquence, il est souhaitable que le formateur soit assisté d'un professionnel de la santé mentale, d'un médecin ou d'un(e) infirmier(e).

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Conduite à tenir particulières

Justification

L'équipier secouriste peut se trouver devant différentes circonstances particulières qui lui demande une vigilance accrue, un comportement adapté et une connaissance de modalité administrative simple pour y faire face.

Durée

1 heure et 20 min

Références

RT 6: Les comportements anormaux et la souffrance psychique

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Fiche de cas concret
- Fiche d'évaluation

Action à réaliser

Indiquer l'attitude à adopter devant les circonstances particulières suivantes ; un attroupement, une personne violente ou agressive, une victime qui refuse les soins, un suicidant, un abus sexuel, la mort, les réactions secondaires à un événement traumatique.

Conditions de réalisation

- en groupe

Critères de réussite

- Indique les principes généraux et particulier de l'action de secours.
- Adopte une attitude professionnelle

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé ou **Exposé interactif**	apporter les informations complémentaires. concernant ces situations qui nécessitent une conduite à tenir particulière • l'attroupement et la foule, • une personne violente, • le refus de soins et de transport • la tentative de suicide, • l'abus sexuel, • la mort, les réactions secondaires à un événement traumatique Insister sur l'importance de l'attitude et du comportement de l'équipier dans la gestion de ces situations.	50 min
Cas concret	Plusieurs exercices ou cas concrets	50 min

Pendant cette séquence, il est souhaitable que le formateur soit assisté d'un professionnel de la santé mentale, d'un médecin ou d'un(e) infirmier(e) aussi bien lors de l'étude de cas que pour l'évaluation des cas concrets.

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 7

LES PANSEMENTS ET LES BANDAGES

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 1 h 25 min**

Protéger une lésion de la peau à l'aide d'un pansement

4 séquences

Séquence 1 : Indiquer les principes généraux de mise en place d'un pansement

Séquence 2 : Mettre en place un pansement prêt à l'emploi

Séquence 3 : Maintenir un pansement à l'aide d'un bandage

Séquence 4 : Utiliser un lot « membre arraché ou sectionné »

Séquence 1 : Indiquer les principes généraux de mise en place d'un pansement

Justification

Plus que la technique, c'est l'efficacité c'est-à-dire la protection apportée par le pansement qui a son importance.

Durée

10 minutes au maximum

Références

RT 7 : Les pansements et les emballages

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Indiquer et justifier les principes généraux de mise en place d'un pansement

Conditions de réalisation

- En groupe.

Critères de réussite

- Se protéger (gants à usage unique…)
- Recouvrir la lésion de la peau en totalité
- Maintenir le pansement
- Ne pas interrompre la circulation d'aval
- Donner les recommandations utiles.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Tour de table	Demander aux participants : - de rappeler et de justifier les points clefs de la conduite à tenir devant une plaie et une brûlure, - de préciser les moyens à leur disposition dans le lot minimum de premier secours.	5 min
Exposé	- Définir un pansement et un bandage. - Indiquer et justifier les points clefs de la mise en place d'un pansement pour protéger une lésion de la peau. - Rappeler que l'équipier possède dans le lot de premiers secours des moyens particuliers pour réaliser un pansement. Leur utilisation est abordée en pratique dans les séquences suivantes.	5 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Mettre en place un pansement prêt à l'emploi

Justification

Pour des lésions de la peau simples ou pas très étendues, l'utilisation de pansements prêt à l'emploi facilite leur protection.

Durée

20 minutes au maximum

Références

RT 7 : Les pansements et les bandages

Matériel pédagogique

- Pansements adhésifs
- Pansements individuels
- Pansements de types « C » ou d'urgence
- Pansement stérile pour brûlure et/ou drap ou champ stériles
- Fiches de suivi des techniques

Action à réaliser

Protéger une lésion de la peau en utilisant un pansement prêt à l'emploi.

Conditions de réalisation

- Sur une personne simulant une victime.

Critères de réussite

- Se protéger (gants à usage unique…)
- Recouvrir la lésion de la peau en totalité avec le pansement
- Ne pas toucher la partie du pansement en contact avec la lésion de la peau.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration commentée	Montrer les différents types de pansements prêts à l'emploi que l'équipier peut utiliser dans sa structure : - pansements adhésifs, - pansements individuels, - pansements de types « C » ou d'urgence - pansement stérile pour brûlure et/ou drap ou champ stériles. Montrer sur une personne, après avoir localisé la lésion de la peau, comment mettre en place chaque pansement.	10 min
Apprentissage	En 2 groupes les participants utilisent sur eux-mêmes les différents pansements prêt a l'emploi démontrés.	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : maintenir un pansement à l'aide d'un bandage

Justification

Le bandage, qu'il soit réalisé avec une bande ou un filet tubulaire, est couramment utilisé pour maintenir un pansement en absence de pansements prêt à l'emploi.

Durée

40 minutes au maximum

Références

RT 7 : Les pansements et les bandages

Matériel pédagogique

- Bandes extensibles ou de crêpe de plusieurs tailles
- Filets tubulaires de plusieurs tailles
- Fiches de suivi des techniques

Action à réaliser

Réaliser un bandage pour maintenir le pansement d'une lésion située au niveau d'un membre, de la tête et du thorax.

Conditions de réalisation

- A l'aide d'une bande extensible ou de crêpe et de filets tubulaires,
- Sur une personne simulant une victime

Critères de réussite

- Se protéger (gants à usage unique…).
- Maintenir correctement le pansement.
- Contrôler la circulation d'aval.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration commentée	Montrer les différents types de bandage qui peuvent être utilisés par l'équipier secouriste et mit à sa disposition : - Les bandes élastiques ou de crêpe - Les filets tubulaires. Montrer sur une personne, après avoir localisé la lésion de la peau, comment maintenir un pansement : - à l'aide une bande au niveau d'un membre, de la tête et du thorax, - à l'aide d'un filet tubulaire au niveau d'un membre, de la tête, d'une main, d'un pied et du cou, du thorax	10 min
Apprentissage	En binôme les participants utilisent sur eux-mêmes les différents moyens de maintien d'un pansement.	30 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4 : utiliser un lot « membre arraché ou sectionné »

Justification

Les lots prêt à l'emploi « membre arraché ou sectionné » facilite la prise en charge d'une personne victime d'une amputation d'un membre (particulièrement des doigts de la main).

Durée

15 minutes au maximum

Références

RT 7 : Les pansements et les emballages

Matériel pédagogique

- 1 lot « membre arraché ou sectionné »
- 1 lot de maquillage (prothèse membre sectionné)

Action à réaliser

Utiliser un lot « membre arraché ou sectionné » prêt à l'emploi.

Conditions de réalisation

- Sur une prothèse simulant un doigt ou une main arrachée

Critères de réussite

- Se protéger (gants à usage unique…),
- Arrêter une hémorragie externe éventuelle de la victime
- Protéger le membre sectionné,
- Placer le membre sectionné au froid, sans contact direct avec la glace.

DOCUMENT PROVISOIRE

[1] Pour les structures qui sont dotées de ce type de matériel

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Questions-Réponses ou Etude de cas	Retrouver la conduite à tenir face à une section de membre	5 min
Démonstration commentée	Montrer les différents composant d'un 1 lot « membre arraché ou sectionné ». Montrer comment les utiliser pour protéger un membre sectionné, récupéré, en vue d'une réimplantation.	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 8

LES IMMOBILISATIONS

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 5 h**

Assurer en équipe l'immobilisation partielle ou totale d'une personne victime d'un accident traumatique du squelette en utilisant un moyen d'immobilisation adapté.

4 séquences

Séquence 1 : Indiquer les principes généraux d'une immobilisation.

Séquence 2 : Immobilisation d'un traumatisme du rachis cervical

Séquence 3 : Immobilisation complète de la colonne vertébrale

Séquence 4 : Immobilisations de membres à l'aide d'attelles

Séquence 1 : Indiquer les principes généraux d'une immobilisation

Justification

Toute lésion de l'appareil locomoteur est génératrice de douleurs et peut aggraver l'état d'une victime par la survenue de complications. L'immobilisation correcte permet, avant de relever et de transporter une victime de diminuer la douleur et de limiter la survenue de ces complications.

Durée

15 minutes au maximum

Références

RT 8 : Les immobilisations

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Feutres
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Indiquer les principes généraux d'immobilisation d'un traumatisme crânien, du rachis et de membre.

Conditions de réalisation

- En groupe.

Critères de réussite

- Eviter toute mobilisation abusive lors de l'immobilisation.
- Contrôler la motricité, la sensibilité et éventuellement la circulation avant et après l'immobilisation,
- Choisir un moyen d'immobilisation adapté.
- Ré-aligner, si nécessaire et après autorisation médicale, une atteinte avec déformation de la jambe, de la cheville, du bras ou du poignet avant de mettre en place une attelle.
- Protéger une plaie qui siège en regard du traumatisme avant d'immobiliser un membre.
- Immobiliser la lésion, l'articulation sus et sous jacente.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Tour de table	Demander aux participants : - de rappeler les signes de reconnaissance et de justifier les points clefs de la conduite à tenir devant une atteinte traumatique du squelette (crâne, rachis et membres). - de préciser les moyens dont l'équipier dispose dans un poste de secours ou un véhicule de premier secours pour immobiliser tout ou partie du corps.	5 min
Exposé	- Définir une immobilisation - Indiquer les principes généraux d'immobilisation : - d'un traumatisme du crâne et du rachis, - d'un accident traumatique d'un membre. - Préciser la conduite à tenir devant un membre déformé avant de l'immobiliser.	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Immobilisation d'un traumatisme du rachis cervical

Justification

Afin d'éviter toute aggravation lors du relevage d'une victime, l'équipe secouriste doit immobiliser temporairement le rachis cervical dans l'attente d'une immobilisation complète de la tête, du cou et du tronc.

Durée

30 minutes au maximum

Références

RT 8 : Les immobilisations

FT 8.1 : Immobilisation du rachis cervical, maintien de la tête en position neutre

FT 8.2 : Immobilisation du rachis cervical, collier cervical

Matériel pédagogique

- Colliers cervicaux

Action à réaliser

Immobiliser la tête d'une victime, après mise en position neutre si nécessaire, en attendant une immobilisation complète de la tête, du cou et du tronc.

Conditions de réalisation

- En utilisant les mains et un collier cervical.
- Sur une victime en position allongée et en position assise (ou debout).

Critères de réussite

- Placer la tête en position neutre.
- Maintenir la tête dans l'alignement, en position neutre.
- Contrôler la motricité et la sensibilité avant et après l'immobilisation.
- Choisir un collier de taille adaptée.
- Mettre en place le collier sans mobiliser la tête.
- Maintenir la tête à deux mains dans l'attente d'une immobilisation complète.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration commentée	Réalignement et maintien de la tête en position neutre Pose du collier sur une personne assise (ou debout) **Le formateur insistera sur les signes qui conduiront à interrompre cette manœuvre.**	10 min
Apprentissage.	Réaliser 2 ateliers pratiques : Technique n°1: immobilisation du rachis cervical chez une victime allongée : - réalignement de la tête en position neutre, - maintien de la tête à 2 mains, - mise en place d'un collier cervical. Technique n°2 : immobilisation du rachis cervical chez une victime en position assise (ou debout) : - réalignement de la tête en position neutre, - maintien de la tête à 2 mains, - mise en place d'un collier cervical.	20 min (2x10 min)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : Immobilisation complète de la colonne vertébrale

Justification

Afin d'éviter toute aggravation lors du relevage et du transport d'une victime, l'équipe de secours doit immobiliser complètement la tête, le cou et le tronc de la victime. Cette immobilisation doit être maintenue pendant tout le transport de la victime.

Durée

3 heures au maximum

Références

RT 8 : Les immobilisations

FT 8.3 : Immobilisation de la colonne vertébrale, attelle cervico-thoracique

FT 8.4 : Immobilisation de la colonne vertébrale, plan dur et immobilisateur de tête

FT 8.5 : Immobilisation de la colonne vertébrale, matelas immobilisateur à dépression

Matériel pédagogique

- Colliers cervicaux,
- 1 attelle cervico-thoracique,
- 1 plan dur avec immobilisateur de tête,
- 1 matelas immobilisateur à dépression.
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Immobiliser la tête, le cou et le tronc d'une victime suspecte d'un traumatisme du rachis.

Conditions de réalisation

- Après immobilisation du rachis cervical
- En utilisant un collier cervical, une attelle cervico-thoracique ou un plan dur équipé d'un immobilisateur de tête, ou un matelas immobilisateur à dépression.
- Sur une victime en position assise, allongée ou exceptionnellement debout.

Critères de réussite

- Choisir un moyen d'immobilisation de la colonne vertébrale adapté à l'état de la victime et à sa position.
- Maintenir l'axe tête cou-tronc de la victime pendant l'immobilisation.
- Contrôler la motricité et la sensibilité avant et après l'immobilisation.
- Mettre en place correctement le moyen d'immobilisation choisi (points d'appui, maintien de l'axe tête-cou-tronc, sangles de maintien).

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration dirigée et apprentissage	Réaliser la démonstration dirigée suivi de son apprentissage en deux ateliers pratique. **Atelier n°1** : immobilisation de la colonne vertébrale chez une victime assise à l'aide d'une attelle cervico-thoracique. **Atelier n°2** : immobilisation de la colonne vertébrale chez une victime allongée sur le dos à l'aide d'un plan dur et d'un immobilisateur de tête. Dans chaque atelier, - présenter le matériel, - montrer comment l'utiliser, - rappeler les points clefs de l'immobilisation de la colonne vertébrale d'une victime, - demander aux participants de réaliser la technique démontrée.	1h30 (2 x 45)
Démonstration dirigée et apprentissage	Réaliser la démonstration dirigée suivi de son apprentissage en deux ateliers pratique. **Atelier n°1** : retournement et immobilisation d'une victime allongée sur le ventre à l'aide d'un plan dur. **Atelier n°2** : immobilisation de la colonne vertébrale d'une victime à l'aide d'un matelas immobilisateur à dépression. Dans chaque atelier : - présenter le matériel si nécessaire, - montrer la technique, - rappeler encore les points clefs de l'immobilisation de la colonne vertébrale d'une victime, - demander aux participants de réaliser la technique démontrée. Pour l'utilisation du matelas à dépression, la technique de relevage d'une victime ne sera pas envisagée dans cette séquence. L'immobilisation débutera la victime étant sur le matelas, rachis cervical immobilisé par les mains d'un équipier et par un collier cervical.	1h30min (2X45 min)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4 : Immobilisations de membres à l'aide d'attelles

Justification

Afin d'éviter toute aggravation lors du relevage puis du transport d'une victime, les équipiers secouristes doivent immobiliser un membre atteint d'un traumatisme. Cette immobilisation doit être efficace et maintenue pendant tout le transport afin d'éviter une aggravation.

Durée

1 heure 15 au maximum

Références

RT 8 : Les immobilisations

FT 8.6 : Immobilisation de membres, attelles modelable

FT 8.7 : Immobilisation de membres, attelles à dépression,

FT 8.8 : Immobilisation de membres, attelles en traction

Matériel pédagogique

- Attelles de « Kramer » ou attelles modelables (avant bras, jambe adulte et enfant) ou attelles à dépression,
- 1 attelle en traction (optionnel).
- Fiche de suivi des techniques

Action à réaliser

Immobiliser le membre d'une personne victime d'un traumatisme du squelette.

Conditions de réalisation

- En utilisant au choix des attelles de « Kramer » ou modelable ou à dépression.
- Pour une atteinte traumatique du membre supérieur et du membre inférieur

Critères de réussite

- Choisir un moyen d'immobilisation adapté à la zone traumatisée.
- Eviter toute mobilisation intempestive du membre qui pourrait entraîner une aggravation.
- Contrôler la motricité, la sensibilité et la circulation avant et après l'immobilisation.
- Immobiliser la lésion, l'articulation sus et sous jacente.
- Maintenir correctement l'attelle.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration dirigée et apprentissage	Réaliser la démonstration dirigée suivi de son apprentissage en deux ateliers pratique. **Atelier n°1** : l'immobilisation du membre supérieur (bras, avant bras et poignet) en utilisant des attelles de « Kramer » ou modelable ou à dépression. **Atelier n°2** : l'immobilisation du membre inférieur (genou, jambe, cheville et pied) en utilisant des attelles de « Kramer » ou modelable ou à dépression. Dans chaque atelier : - présenter le matériel (attelle de « Kramer » ou modelable au choix), - montrer comment les utiliser, - rappeler les points clefs de l'immobilisation d'un traumatisme de membre.	1h min (2x30 min)
Démonstration dirigée et apprentissage (optionnel)	Réaliser la démonstration dirigée de la mise en place (en présence d'un médecin) d'une attelle en traction pneumatique ou manuelle. - présenter le matériel si nécessaire, - rappeler que l'utilisation de cette attelle se fait en présence et à la demande d'un médecin, et qu'elle est utilisée pour les traumatismes isolés de la cuisse.	(30 min)
Démonstration commentée	Cas particuliers : - réalignement d'un traumatisme avec déformation de l'avant bras ou du poignet à 1 équipier, - réalignement d'une fracture de la jambe ou de la cheville à 2 équipiers. **Le formateur insistera sur les conditions particulières qui autorisent l'équipier à réaliser cet alignement**.	5 min
Apprentissage	En 2 groupes les participants peuvent simuler la technique de réalignement d'un traumatisme avec déformation de l'avant bras, du poignet, de la jambe et de la cheville suivi de l'immobilisation avec une attelle de membre.	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 9

LES RELEVAGES

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 9 h**

Assurer en équipe le relevage d'une victime et son installation sur un moyen de transport.

6 séquences

Séquence 1 : Indiquer les principes généraux de manutention

Séquence 2 : Les moyens de relevage d'une victime

Séquence 3 : Installation d'une victime sur un moyen de transport

Séquence 4 : Installation d'une victime suspecte d'un traumatisme de la colonne vertébrale sur un dispositif d'immobilisation et de transport

Séquence 5 : Relevage d'une victime en position particulière

Séquence 6 : Exercice de synthèse

Séquence 1 : Indiquer les principes généraux de manutention

Justification

Le respect des principes généraux lors du relevage d'une victime permet d'éviter une chute de la victime ou la survenu d'une lésion, ,chez l'équipier qui soulève une charge., notamment au niveau du dos

Durée

20 minutes au maximum

Références

RT 9 : Les relevages

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Une charge

Action à réaliser

Relever une charge en appliquant les principes de manutention pour éviter de se blesser.

Conditions de réalisation

- Après une présentation des principes généraux de manutention

Critères de réussite

- La position de l'équipier est stable
- Les prises sont fermes et solides
- La charge est répartie
- Les mouvements sont synchronisés

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé	Préciser qu'avant d'apprendre à soulever une victime, il est nécessaire de connaître les principes généraux de manutention. Indiquer ces principes.	5 min
Démonstration commentée	Montrer comment lever une charge en : - décalant et écartant les pieds, - saisissant la charge avec les avant bras (fermeté des prises) - se rapprochant de la charge, - travaillant avec les cuisses et en gardant le dos plat.	5 min
Apprentissage	Chaque participant apprend à soulever une charge en respectant les principes généraux de manutention.	10 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Les moyens de relevage d'une victime

Justification

L'équipier secouriste doit pouvoir indiquer en fonction de la situation et/ou des lésions de la victime le(s) moyen(s) de relevage nécessaire(s) et le(s) le plus adapté(s).

Durée

15 minutes au maximum

Références

RT 9 : Les relevages

Matériel pédagogique

- Brancard normalisé et/ou brancard principal
- Chaise de transport
  Brancard cuillère
- Alaise portoir
  En option (Brancard de catastrophe, brancard Piguilem, barquette, gouttière Bellisle…)

Action à réaliser

Identifier les moyens de relevage et préciser pour chacun d'eux leur indication.

Conditions de réalisation

- Avec le matériel de relevage présent dans un poste de secours ou d'un véhicule de premiers secours.

Critères de réussite

- Les moyens à disposition sont identifiés
- Les indications d'utilisation sont précises et justes.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé inter-actif	De façon interactive, demander aux participants d'identifier les différents moyens de relevage qui peuvent être utilisés en indiquant pour chacun d'eux leur indication d'utilisation. NB : des moyens complémentaires optionnels peuvent aussi être présentés.	15 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : Installation d'une victime sur un moyen de transport

Justification

Afin d'assurer le transport d'une victime vers un poste de secours ou un véhicule de premiers secours, l'équipe secouriste doit installer la victime sur un moyen ou dispositif de transport. Cette installation doit se faire en évitant toute aggravation au cours de la mobilisation et en maintenant la victime dans la position que nécessite son état.

Durée

3 heures et 20 minutes au maximum

Références

RT 9 : Les relevages

FT 9.1 : Préparer un brancard

FT 9.2 : Relève d'une victime à 3 équipiers « porteurs »

Matériel pédagogique

- Brancard normalisé à compas ou brancard principal
- Couverture, draps
- Sangles de maintien

Action à réaliser

Transférer une victime allongée sur le dos, au sol ou dans un lit, sur un brancard.

Conditions de réalisation

- En équipe de 3 porteurs
- Après avoir préparé le moyen de transport.

Critères de réussite

- Respecter les principes de manutention.
- Relever la victime délicatement, sans à-coups, d'un bloc.
- La victime se trouve en position correcte sur le brancard à l'issue de la manœuvre.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration commentée apprentissage	Indiquer que dans un premiers temps, les techniques qui sont présenté dans cette séquence de formation sont destinées à relever un malade ou une victime qui ne présente pas de lésion importante (blessé léger) et dont la corpulence permet un relevage à 3 équipiers porteurs. Montrer comment préparer un brancard ou une chaise avant d'y transférer la victime.	20 min
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	<u>Réaliser 2 ateliers pratiques :</u> **Atelier n°1** : - le pont néerlandais à 3 équipiers porteur, - le pont simple à 3 équipiers porteurs et un aide, - l'arrimage d'une victime **Atelier n°2** : - le transfert d'une victime du lit au brancard - le relevage d'une victime à l'aide d'une alaise portoir.	3 h (2x1h30)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4 : Installation d'une victime suspecte d'un traumatisme de la colonne vertébrale sur un dispositif d'immobilisation et de transport

Justification

Afin d'assurer le transport d'une victime qui présente un traumatisme de la colonne vertébrale la victime doit être transférée sur un dispositif d'immobilisation corps entier tout en gardant l'axe tête-cou-tronc pou éviter toute aggravation.

Ces techniques sont aussi utilisables si la corpulence de la victime est élevée.

Durée

2 heures 10 minutes

Références

RT 9 : Les relevages

FT 9.1 : Préparer un brancard

FT 9.3 : Relève d'une victime à l'aide d'un brancard cuillère

FT 9.4 : Relève d'une victime à 4 équipiers « porteurs »

Matériel pédagogique

- Colliers cervicaux
- Brancard principal
- Matelas immobilisateur à dépression
- Plan dur et immobilisateur de tête
- Brancard cuillère
- Couverture, draps
- Sangles de maintien

Action à réaliser

Transférer une victime suspecte d'un traumatisme de la colonne vertébrale allongée sur le dos au sol sur un dispositif d'immobilisation corps entier.

Conditions de réalisation

- En équipe de 3 ou 4 porteurs
- Après avoir préparé le moyen de transport.

Critères de réussite

- Respecter les principes de manutention.
- Relever la victime en respectant l'axe tête-cou-tronc, délicatement et sans à-coup.
- La victime se trouve en position correcte sur le dispositif d'immobilisation pour être immobilisée.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé inter-actif	Indiquer que les techniques qui sont présentées dans cette séquence de formation sont destinées à relever une victime suspecte d'un traumatisme du rachis ou dont la corpulence est élevée. Avant tout relevage, il est indispensable de préparer le matériel d'immobilisation (cf. chapitre 8 : les immobilisations). Demander aux participants de rappeler les principes d'immobilisation d'une victime suspecte d'un traumatisme de la colonne vertébrale.	10 min
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	<u>Réaliser 2 ateliers pratiques :</u> **Atelier n°1** : - le pont néerlandais à 4 équipiers porteur suivi d'une immobilisation sur un matelas immobilisateur à dépression. - Relevage et immobilisation d'une victime à l'aide d'un brancard cuillère et transfert sur un matelas immobilisateur à dépression. **Atelier n°2** : - le pont amélioré 4 porteurs et un aide suivi d'une immobilisation de la victime sur un matelas immobilisateur à dépression	2 h (2x1h)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 5 : Relevage d'une victime en position particulière

Justification

Les techniques de relevage de victimes précédemment décrites doivent être adaptées pour maintenir en position d'attente (PLS, assise, demi-assise, jambes pliées) une victime lors de son transfert sur un moyen de transport.

Durée

1 heure

Références

RT 9 : Les relevages

FT 9.1 : Préparer un brancard

FT 9.5 : Relève d'une victime en position particulière

Matériel pédagogique

- Brancard principal
- Chaise de transport
- Couverture, draps
- Sangles de maintien

Action à réaliser

Transférer une victime en maintenant sa position d'attente sur un moyen de transport.

Conditions de réalisation

- En équipe de 3
- Victime en position : PLS, assise, demi-assise, genoux fléchis.

Critères de réussite

- Respecter les principes de manutention.
- Relever la victime en respectant sa position d'attente, délicatement et sans à-coups.
- La victime se trouve en position correcte sur le moyen de transport.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé inter-actif	Indiquer que la position d'attente doit être maintenue pour ne pas aggraver l'état de la victime même lors de son transfert sur un moyen de transport. Les techniques précédemment décrite doivent être adaptés mais les principes généraux restent les mêmes.	5 min
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	<u>Réaliser 2 ateliers pratiques :</u> **Atelier n°1** : - Relever une victime en PLS par la méthode du pont simple. - Relever une victime en position genoux fléchis par la méthode du pont néerlandais à 3 équipiers porteurs. **Atelier n°2** : - Relever une victime en position demi-assise par la méthode du pont simple. - Transférer une victime assise sur une chaise, sur une chaise de transport.	1 h (2x30 min)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 6 : Exercice de synthèse

Justification

Devant une victime qui nécessite un transport , les équipiers secouristes doivent transférer la victime sur un moyen de transport et l'arrimer correctement.

Durée

2 heures

Références

RT 8 : Les immobilisations

RT 9 : Les relevages

Matériel pédagogique

- Brancard normalisé et/ou brancard principal
- Chaise de transport
- Colliers cervicaux
- Matelas immobilisateur à dépression
- Plan dur et immobilisateur de tête
- Brancard cuillère
- Alaise portoir
- Couverture, draps
- Sangles de maintien
-

Action à réaliser

Transférer une victime sur un dispositif de transport adapté en utilisant une technique choisie par le formateur.

Conditions de réalisation

- En utilisant les moyens de transport disponible
- en équipe de 3 ou de 4 équipiers.

Critères de réussite

- Le moyen de transport est préparé
- Les principes de manutention sont respectés.
- La victime est relevée en respectant sa position ou l'axe tête-cou-tronc, délicatement et sans à-coups.
- La victime est installée en position correcte sur le dispositif de transport et/ou d'immobilisation
- La victime est arrimée au moyen de transport.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Apprentissage des techniques	Réaliser 2 ateliers pratiques. A chaque atelier, demander à l'équipe d'assurer le relevage et la préparation au transport des victimes suivantes : - victime inconsciente en PLS à la suite d'un malaise, - victime consciente qui se trouve allongée sur un lit, - victime consciente qui présente une détresse respiratoire, sous oxygène en position assise sur une chaise, - victime consciente qui présente une plaie de l'abdomen, - victime consciente qui se plaint d'une douleur au cou à la suite d'une chute de plusieurs mètres. Pour chaque cas, 1- l'équipe propose une technique et un moyen de transport au formateur et les justifie, 2- après accord du formateur, la technique est réalisée par l'équipe, 3- à l'issue, une évaluation en groupe est réalisée ou l'on vérifie que les points clé de la technique ont bien été respectés. Les autres techniques ou moyens qui auraient pu être utilisés sont aussi discutés.	2 h

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 10

LES BRANCARDAGES ET LE TRANSPORT

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 4 h 15**

Assurer en équipe le transport d'une victime après son installation et son arrimage sur un dispositif de transport.

6 séquences

Séquence 1 : Indiquer les règles de base du brancardage et de la surveillance d'une victime pendant le transport

Séquence 2 : Brancardage d'une victime en terrain plat

Séquence 3 : Franchissement d'obstacles

Séquence 4 : Chargement d'une victime dans un véhicule de premiers secours

Séquence 5 : Transport d'une victime sur une chaise de transport

Séquence 1 : Indiquer les règles de base du brancardage et de la surveillance d'une victime pendant le transport

Justification

Le respect des règles générales du brancardage et de la surveillance d'une victime pendant son transport permet de limiter les conséquences sur la victime de son déplacement et d'intervenir à tout moment pour réaliser des gestes de secours qui s'imposent.

Durée

15 minutes au maximum

Références

RT 10 : Les brancardages et le transport

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Identifier les principes généraux du brancardage et de la surveillance d'une victime au cours de son transport.

Conditions de réalisation

- Après une présentation des règles de base

Critères de réussite

- Le brancardage se réalise par une équipe coordonnée par un chef
- La position de la victime doit être maintenue
- Le déplacement de la victime doit être souple, sans secousses ni balancement.
- La surveillance de la victime doit être maintenue pendant son déplacement.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé interactif	Aborder avec les participants les points suivants : - importance de la position et de l'arrimage de la victime sur le brancard, - les règles de base du brancardage, - les conséquences du transport sur une victime, - les points particuliers à surveiller au cours du transport d'une victime.	15 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Brancardage d'une victime en terrain plat

Justification

Chaque fois que possible, l'équipe de secours utilisera le terrain le plus plat et sans encombre pour brancarder une victime

Durée

45 minutes au maximum

Références

RT 10 : Les brancardages et le transport

FT 10.1 : Départ, marche et arrêt du brancard à 3 ou 4 équipiers

Matériel pédagogique

- Brancard normalisé et/ou brancard principal
- Chariot brancard (optionnel)

Action à réaliser

Assurer le brancardage d'une victime en terrain plat

Conditions de réalisation

- En équipe de 3 ou 4 équipiers en utilisant le brancard à disposition du poste de secours ou du véhicule de premiers secours.

Critères de réussite

- Le chef de brancard surveille la victime et les autres brancardiers.
- Les ordres de brancardages sont audibles, clairs et justes.
- Le brancard est maintenu en position horizontale.
- Le déplacement de la victime est souple, sans secousses ni balancement.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	Montrer comment à 3 puis à 4 équipiers : - saisir un brancard, - lever un brancard à bout de bras, - se déplacer en terrain plat en respectant les principes généraux du brancardage, - poser un brancard au sol. Si les équipiers sont dotés ou peuvent être amenés à utiliser un chariot brancard, la démonstration et l'apprentissage de son utilisation sera réalisée.	45 min (30 min)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : Franchissement d'obstacles

Justification

Il peut arriver que les équipiers rencontrent des obstacles incontournables lors du brancardage d'une victime. Leur franchissement se fera toujours en respectant les principes généraux du brancardage.

Durée

2 heures au maximum

Références

RT 10 : Les brancardages et le transport

FT 10.2 : Franchir un obstacle à 3 équipiers

FT 10.3 : Franchir un obstacle à 4 équipiers

FT 10.4 : Brancarder une victime au travers d'un passage étroit

FT 10.5 : Brancarder une victime dans une pente ou un escalier

Matériel pédagogique

- Brancard normalisé et/ou brancard principal

Action à réaliser

Assurer le brancardage d'une victime par dessus un obstacle, au travers un passage étroit, dans une pente ou un escalier.

Conditions de réalisation

- En équipe de 3 ou 4 équipiers en utilisant le brancard normalisé ou principal.

Critères de réussite

- Le chef de brancard surveille la victime et les autres brancardiers.
- Les ordres de brancardages sont audibles, clairs et justes.
- Le brancard est maintenu en position horizontale.
- Le déplacement de la victime est souple, sans secousses ni balancement.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	Réaliser 2 ateliers pratiques : **Atelier n°1** : brancardage à 3 équipiers - Franchissement d'un obstacle - Brancardage au travers d'un passage étroit - brancardage dans une pente ou un escalier **Atelier n°2** : brancardage à 4 équipiers - Franchissement d'un obstacle - Brancardage au travers d'un passage étroit - brancardage dans une pente ou un escalier	2 h

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4 : Chargement d'une victime dans un véhicule de premiers secours

Justification

L'équipe de secours peut être amené à installer une victime à l'intérieur d'un véhicule de premiers secours (VSAV, VPSA…).

L'installation de la victime dans un VPS doit respecter les règles générales du brancardage.

Durée

45 minutes

Références

RT 10 : Les brancardages et le transport

FT 10.7 : Chargement d'une victime dans un véhicule de premiers secours.

Matériel pédagogique

- Brancard normalisé et/ou brancard principal

Action à réaliser

Assurer le chargement d'une victime installée et arrimée sur un brancard dans un véhicule de premiers secours.

Conditions de réalisation

- En équipe de 3 ou 4 équipiers en utilisant le brancard du véhicule de premiers secours.

Critères de réussite

- Le chef de brancard surveille la victime et les autres brancardiers.
- Les ordres de brancardages sont audibles, clairs et justes.
- Le brancard est maintenu en position horizontale.
- Le déplacement de la victime est souple, sans secousses ni balancement.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	Montrer comment à 3 puis à 4 équipiers installer une victime arrimée sur un brancard dans un véhicule de premiers secours. Le brancard utilisé sera celui du véhicule qui est couramment utilisée par les équipiers. Si les équipiers sont dotés ou peuvent être amenés à utiliser un chariot brancard, la démonstration et l'apprentissage de son chargement dans l'ambulance sera réalisée.	45 min (30 min)

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 5 : Transport d'une victime sur une chaise de transport

Justification

L'équipe de secours peut être amenée à déplacer une victime sur une chaise de transport.

Se déplacement doit lui aussi obéir au règles de brancardage.

Durée

30 minutes

Références

RT 10 : Les brancardages et le transport

FT 10.6 : Transport d'une victime sur une chaise de transport.

Matériel pédagogique

- Chaise de transport équipée de sangles de maintien

Action à réaliser

Assurer le déplacement d'une victime sur une chaise de transport en terrain plat et dans des escaliers.

Conditions de réalisation

- A 3 équipiers en utilisant une chaise de transport.

Critères de réussite

- L'état de la victime supporte la position assise sans risque
- Les ordres de brancardages sont audibles, clairs et justes.
- La victime est correctement maintenue sur la chaise
- Le chef de brancard surveille la victime et les autres brancardiers.
- Le déplacement de la victime est souple, sans secousses ni balancement.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Démonstration pratique dirigée et apprentissage	Montrer comment à 3 équipiers déplacer une victime arrimée sur une chaise de transport en terrain plat puis dans des escaliers.	30 min

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE

MODULE 11

LES SITUATIONS AVEC DE MULTIPLES VICTIMES

DOCUMENT PROVISOIRE

Objectif intermédiaire	**durée : 3 h**

Assurer la prise en charge initiale de multiples victimes et transmettre les informations nécessaires à la mise en œuvre d'un plan de secours.

4 séquences

Séquence 1 : Définir et indiquer les causes et les conséquences d'une SMV.

Séquence 2 : Identifier le rôle de la première équipe qui arrive sur les lieux d'une SMV.

Séquence 3 : Assurer le repérage secouriste de multiples victimes et rendre compte

Séquence 4 : S'intégrer dans un plan de secours particulier.

Séquence 1 : Définir et indiquer les causes et les conséquences d'une SMV

Justification

L'équipe de secouriste peut se retrouver devant une situation ou il existe un nombre de victimes plus élevée que celui qu'une équipe peut habituellement prendre en charge. L'équipe doit être capable d'identifier cette situation et d'en connaître ses causes et ses conséquences pour en limiter ses effets et prendre les premières mesures adaptées à la situation.

Durée

30 minutes au maximum

Références

RT 11 : Les situations avec de multiples victimes

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Identifier les principales causes et conséquences d'une situation avec de multiples victimes.

Conditions de réalisation

- En groupe

Critères de réussite

- Les principales causes sont identifiées et discutées.
- Les principales conséquences sont identifiées et discutées.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé participatif	Présenter le thème et définir la situation avec de multiples victimes et le cas particulier de l'ACEL	5 min
Etude de cas et travail en groupe	A partir du vécu des participants ou d'un support (photo, vidéo…) amener les participants à : - identifier une situation avec de multiples victimes - définir le cas particulier de l'ACEL. Répartir les participants en 2 groupes et leur demander : <u>Groupe 1</u> : Enumérer les principales causes d'une SMV et préciser l'intérêt de leur connaissance sur l'action des équipes de secours. <u>Groupe 2</u> : Enumérer les principales conséquences d'une SMV et préciser l'intérêt de leur connaissance sur l'action des équipes de secours. Réaliser une synthèse des travaux de groupe et compléter ci nécessaire.	25 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 2 : Identifier le rôle de la première équipe qui arrive sur les lieux d'une SMV

Justification

L'équipe secouriste isolé doit savoir que son action est essentielle et qu'elle peut, par la qualité des actions menées sauver de nombreuses victimes.

Pour cela elle doit déclencher l'arrivée des renforts adaptés, réaliser les gestes de secours prioritaires et permettre le déclenchement d'un plan de secours particulier.

Durée

45 minutes au maximum

Références

RT 11 : Les situations avec de multiples victimes

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Différents tableaux de SMV (photos ou vidéo…)

Action à réaliser

Indiquer les principales actions à mener par la première équipe de secours sur les lieux d'une SMV.

Conditions de réalisation

- En groupe.

Critères de réussite

- réaliser la reconnaissance et assurer la sécurité
- rendre compte à l'autorité compétente
- repérer les victimes qui nécessitent des gestes de secours en priorité
- réaliser les gestes de secours prioritaires
- surveiller les victimes prises en charge dans l'attente des renforts

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Etude de cas	A partir d'une SMV choisie après l'exercice précédent répartir les participants en 2 groupes de travail et leur demander de lister les actions que doivent mener une équipe de secours dans les premières minutes avant l'arrivée des renforts. Classer ensuite ses actions en plusieurs groupes : - reconnaissance et sécurité, - rendu compte et information des autorités compétentes, - repérage des victimes, - réalisation des gestes de secours, - surveillance des victimes.	15 min
Exposé interactif	A partir de l'exercice précèdent, présenter le rôle de la première équipe de secours présente sur les lieux d'une SMV.	10 min
Exercice	A partir de plusieurs situations présentées de SMV, demander aux participants de réaliser à tour de rôle un compte rendu à leur autorité compétente (chef d'équipe, centre d'alerte…). Insister sur l'importance des informations à transmettre notamment concernant : - la nature du sinistre, - le lieu de l'accident, - les risques particuliers, - les mesures de sécurité à prendre, - le nombre et la gravité des victimes, - l'accessibilité du sinistre, - les secours déjà sur place.	20 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 3 : Assurer le repérage secouriste de multiples victimes et rendre compte

Justification

Le repérage secouriste des victimes a pour but de localiser et d'identifier l'ordre dans lequel les victimes doivent recevoir les gestes de secours en priorité pour bénéficier au plus grand nombre.

Durée

1 heure au maximum

Références

RT 11 : Les situations avec de multiples victimes

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur
- Fiche de cas concret

Action à réaliser

Réaliser un repérage secouriste de multiples victimes.

Conditions de réalisation

- Au cours d'un cas concret

Critères de réussite

- Examiner les victimes les unes après les autres.
- Apprécier successivement :
  - l'autonomie,
  - la conscience,
  - la respiration,
  - la circulation.
- Repérer la victime par un code couleur (éventuellement) traduisant la priorité de leur prise en charge.
- Rendre compte à son responsable.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé et démonstration.	Présenter les principes de la réalisation d'un repérage secouriste. Montrer sur 2 ou 3 personnes jouant le rôle de victimes comment réaliser un repérage secouriste.	15 min
Cas concret	Demander à plusieurs participants de la formation de jouer le rôle d'une victime lors d'une SMV (cet exercice nécessite au minimum 6 victimes). A tour de rôle demander aux participants qui ne jouent pas le rôle de victime de réaliser le repérage secouriste des victimes et de leur attribuer un code couleur. A l'issue, demander au participant de réaliser un compte rendu au chef d'équipe (jouée par le formateur). Evaluer cet exercice en groupe, apporter les corrections nécessaires.	45 min

DOCUMENT PROVISOIRE

Séquence 4 : S'intégrer dans un plan de secours particulier

Justification

Dans un plan de secours, les équipiers doivent pouvoir identifier les différentes structures de la chaîne de secours médicalisé et les personnes responsables qui assurent le fonctionnement de cette chaîne.

Durée

45 minutes

Références

RT 11 : Les situations avec de multiples victimes

Matériel pédagogique

- Tableau (papier, blanc…)
- Transparents, rétroprojecteur ou vidéo projecteur

Action à réaliser

Repérer les différentes structures de la chaîne de secours médicalisé du plan rouge et indiquer leur rôle

Conditions de réalisation

- En groupe

Critères de réussite

- Les différentes structures suivantes sont abordées :
  - le chantier,
  - la noria de ramassage
  - le point de rassemblement des victimes,
  - le poste médical avancé,
  - la noria d'évacuation,
  - le poste de commandement.
- Les moyens de reconnaissance des différents responsables des secours (Off ramassage, Médecin chef PMA, Off. Evacuation, DSM, DSI, COS).
- L'importance de la sécurité et de limiter le transfert de contamination lors d'un accident avec libération de substance dangereuse.

DOCUMENT PROVISOIRE

Déroulement de la séquence pédagogique

Technique pédagogique	Recommandations	Durée
Exposé interactif	Présenter l'organisation des secours dans le cadre d'un plan rouge. Aborder : - les différents services participants à l'organisation du plan rouge, - la chaîne de secours médicalisée, - le rôle de l'équipe secouriste au sein des différents maillons de cette chaîne de secours. Envisager enfin le cas particulier des accidents avec libération de substances dangereuses entraînant de nombreuses victimes.	45 min

DOCUMENT PROVISOIRE

PAGE BLANCHE

DOCUMENT PROVISOIRE